

PROGRAMME

Les contentieux de voiries

REF : RNDF-2026

Rencontres nationales du droit foncier – 5^{ème} édition

Les Rencontres nationales du droit foncier (RNDF) offrent une formation professionnelle approfondie sur les contentieux de voiries, axée sur les chemins ruraux, les chemins d'exploitation et le domaine public routier. Cette formation de deux jours, animée par des experts juridiques et des praticiens, permet aux participants d'acquérir des compétences essentielles pour identifier et gérer les contentieux liés aux voiries.

Journées sous la responsabilité pédagogique de Jean-Marc ROUX, directeur scientifique des éditions Edilaix

Lien du site : <https://www.edilaix.com/produit/rencontres-nationales-du-droit-foncier-rndf/>

Durée

12.00 heures (2.00 jours)

Type d'action de formation

Action de formation

Format

Hôtel Holiday Inn 11-15 rue de Lyon 75012 PARIS

Ou en replay

Profils des apprenants

- Les services juridiques de collectivités locales, notamment des communes ou communautés de communes
- Services juridiques de sociétés d'équipements ou de transports
- Avocats
- Géomètres-experts
- Notaires

Pré-requis

Aucun pré-requis pour cette action de formation

Edilaix

33 cours VERDUN RECAMIER
69287 Lyon cedex 02
Email: formation@groupe-edilaix.com
Tel: +33472497911

**Contenu de la formation**

Jeudi 5/02/2026

Les chemins ruraux et les chemins d'exploitation

- I.- Le régime juridique des chemins d'exploitation
 - A. La reconnaissance des chemins d'exploitation
 - B. Les conséquences juridiques liées à la reconnaissance d'un chemin d'exploitation
- II.- Le régime juridique des chemins ruraux
 - A. La caractérisation des chemins ruraux
 - B. Le régime juridique des chemins ruraux

Journée animée par Frédéric BÉRENGER, avocat au barreau d'Aix-en-Provence Vincent BALP, géomètre-expert

Objectif pédagogique : Être capable d'identifier le statut et le régime d'un chemin

Vendredi 6/02/2026

Le domaine public routier

- I.- La détermination du domaine public routier
 - A. L'identification du domaine public routier
 - B. La circulation des biens du domaine public routier
- II.- Les contentieux
 - A. La répartition contentieuse
 - B. Les contentieux particuliers

Journée animée par Philippe NUGUE, avocat au barreau de Lyon Hugo DEVILLERS, maître de conférences

Objectif pédagogique : Être capable d'identifier le domaine public routier et de prévenir les contentieux de voiries

Organisation de la formation**Moyens pédagogiques et techniques**

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation ;
- Documents et supports de formation à télécharger en version pdf;
- Exposés théoriques ;
- Etude de cas concrets ;
- Quiz de fin de formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

Un questionnaire de type QCM sera disponible sur l'espace apprenant du participant.

Edilaix | 33 cours VERDUN RECAMIER Lyon cedex 02 69287 | Numéro SIRET: 52442713500024 | Numéro de déclaration d'activité: 82691272769 (auprès du préfet de région de: Rhône Alpes)

Edilaix

33 cours VERDUN RECAMIER
69287 Lyon cedex 02
Email: formation@groupe-edilaix.com
Tel: +33472497911



Ce QCM devra être réalisé dans un délai de 8 jours après la formation et donnera lieu à la remise d'une attestation de fin de formation/attestation des acquis.

Accessibilité

Vous avez des besoins spécifiques (en matière d'accessibilité handicap, régime spécial, ou autres).

Référent handicap : Alexandra MARTIN formation@groupe-edilaix.com. (Merci de nous prévenir au moins 3 semaines avant le début de la formation).

Équipe pédagogique Edilaix

Comité pédagogique composé de :

Yves STERVINOUE - Président de la société Edilaix

Jean-Marc ROUX - Responsable pédagogique et directeur scientifique des éditions Edilaix

Alexandra MARTIN - Directrice de la société Edilaix et référente handicap

Julie STERVINOUE - Responsable adjointe de l'organisme de formation

[Conditions générales d'inscription et de vente sur www.edilaix.com](http://www.edilaix.com)

[Livret d'accueil participant](#)